

**Relevé de décisions du Conseil d'administration  
du mardi 15 décembre 2009**

Etaient présents :

Mme Nicole Ludeau-Pavy	Directrice du CRIR de l'Université Panthéon-Sorbonne
M. David Chopard-Lallier	Directeur technique du CRIR de l'Université de Panthéon-Sorbonne
Mme Isabelle Girandier	Directrice de l'informatique de l'Université Paris-Sorbonne
M. Fabien Chareix	Professeur délégué à l'informatique de l'Université Paris-Sorbonne
M. Patrick Mallet	Ecole Pratique des Hautes Etudes
M. Nicolas Legrand	Ecole Nationale des Chartes
Mme Françoise Pina-Mironneau	Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne
M. Philippe Marcerou	Directeur de la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne
M. Pascal Allemand	Département Informatique Sorbonne, DSI du Rectorat de Paris
M. Jean-Pierre Le Moan	Directeur du SIRIS
Mme Bénédicte Bonfanti	Division de l'Administration de la Chancellerie
Mme Bernadette Petit	Secrétaire Générale de la Chancellerie des Universités de Paris
M. Pierre Grégory	Vice-chancelier des Universités de Paris

Monsieur Grégory ouvre la séance à 15h30

1. Le relevé de décisions de la séance du Conseil du 15 décembre 2008 est adopté à l'unanimité des membres présents.
2. Le Conseil vote à l'unanimité des membres présents l'arrivée de la Bibliothèque Littéraire Jacques Doucet parmi les établissements signataires de la « Convention portant création, modalités d'organisation et de fonctionnement du centre de ressources informatiques réseau de la Sorbonne » et prend acte du retrait de l'Agence Universitaire de la Francophonie à compter du 1er janvier 2010.
3. Le budget prévisionnel 2010, joint au présent relevé, est adopté à l'unanimité des membres présents, avec les quote-parts associées.

M. Grégory lève la séance à 17h.

*σ ι ρ ι σ*